

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
République Française

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

11	11	11
----	----	----

SEANCE DU 22.09.2011

L'an deux mille onze et le jeudi vingt-deux septembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de BEAULIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER -
MD ESPENEL -

Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – R. QUENTIN
JM TARDIF – C. ANDRE – L. CHALVET –
G. MERCA – JP ROGIER

Date de la convocation :
16.09.2011

Date d'affichage :
07.10.2011

Absents : *Néant*

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Objet de la délibération :

TRAVAUX DE
DISSIMULATION DES
RESEAUX PUBLICS EP FT
PLACE DE L'EGLISE :
DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU SDE 07

Le Maire présente au Conseil Municipal, concernant les travaux d'aménagement de la place de l'église :

- un estimatif du SDE 07 pour l'enfouissement de l'éclairage public s'élevant à : 11 800,74 € H.T.

- un estimatif du SDE 07 pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications s'élevant à : 5 690,36 € H.T.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 10.10.2011

DECIDE la réalisation des travaux de dissimulation des réseaux d'électricité et de télécommunications pour l'opération d'aménagement de la Place de l'église ;

Le Maire,
J.F BORIE,

SOLLICITE, auprès du SDE 07 une subvention la plus importante possible relative aux travaux d'éclairage public (montant estimé à 11800,74 € HT) et relative aux travaux de télécommunications (montant estimé à 5690,36 € HT) ;

et AUTORISE le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ces travaux.

Certifié conforme,
Le Maire,
JF BORIE,